



## CEMAC

# La BEAC table sur une croissance de 2,5% en 2023

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) connaîtra un taux de croissance de 2,5% en 2023 contre 2,8% en 2022, estime un communiqué du Comité de politique

monétaire de la banque centrale publié le 25 septembre. Cette situation est due au recul des activités du secteur pétrolier qui sont passées de moins 0,7% en 2022 à moins 1,3% en 2023. Le Comité

de politique monétaire a également épinglé les pressions inflationnistes au-dessus de la moyenne communautaire de 3%.

Page 2

## MÉDIAS

# L'ACI amorce sa mutation numérique

L'Agence congolaise d'information (ACI) a annoncé sa migration vers le numérique avec l'aide de l'ONG Pratic. L'information a été donnée le 26 septembre à Brazzaville à la faveur d'une conférence placée sur le thème « Relever le défi pour la production d'une information de qualité et fiable ». « L'un des objectifs de cette numérisation est d'augmenter et de diversifier l'audience de l'ACI en diffusant des informations fiables venant de tous les coins du Congo », a expliqué le président de l'ONG Pratic, Luc Missidimbazi.



Page 5

Une vue des participants à la conférence de transformation numérique de l'ACI

## FOOTBALL

# Professionnalisation du championnat congolais



La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et Avas Sport Events ont signé, le 25 septembre, à Brazzaville un accord de partenariat qui permettra d'améliorer le niveau sportif des clubs nationaux. « Par cet accord nous allons rehausser le niveau de notre football. Ce qui nous manquait, c'était les moyens. Maintenant que nous en avons, qu'est-ce qui va nous empêcher d'aller de l'avant ? », a déclaré le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas.

Page 16

Le président de la Fécofoot et ses partenaires paraphant l'accord

## MALI

# L'élection présidentielle reportée sine die

Les autorités de transition au Mali ont annoncé dans un communiqué que l'élection présidentielle prévue en février prochain subira « un léger report, pour des raisons techniques ». Le texte évoque le besoin de prendre en compte « de nouvelles dispositions constitutionnelles dans la loi électorale », dont l'augmentation de la période d'entre deux tours, ou encore « la gestion de la prise en otage de la base de données du recensement administratif à vocation d'état civil par le prestataire ».

Page 8

## Éditorial

# Construire

Page 2



## ÉDITORIAL

## Construire

Parmi les motivations qui ont conduit l'Association Journalisme et Ethique Congo à organiser un atelier à Brazzaville à l'intention des femmes évoluant dans les web-rédactions et la presse écrite traditionnelle, il y a l'absence d'engouement des journalistes en général et des femmes en particulier à réaliser des reportages sur les sujets de proximité.

Le constat global qui se dégage est que les professionnels de l'information et de la communication se limitent généralement à rapporter dans leurs médias des activités officielles et institutionnelles au point où leurs reportages ressemblent plus aux comptes rendus administratifs.

Pendant quatre jours, les apprenants ont été initiés à la construction d'un reportage de terrain notamment aux techniques de son élaboration, au choix du sujet, à la préparation de la copie, au repérage de l'angle d'attaque et du message essentiel ainsi qu'à l'identification des interlocuteurs.

Selon les initiateurs, il s'agissait d'inciter les journalistes à réorienter leur attention sur les sujets sur lesquels les lecteurs, les internautes, les auditeurs ou les téléspectateurs expriment un intérêt particulier.

Les Dépêches de Brazzaville

## GRATUITÉ DES SERVICES BANCAIRES

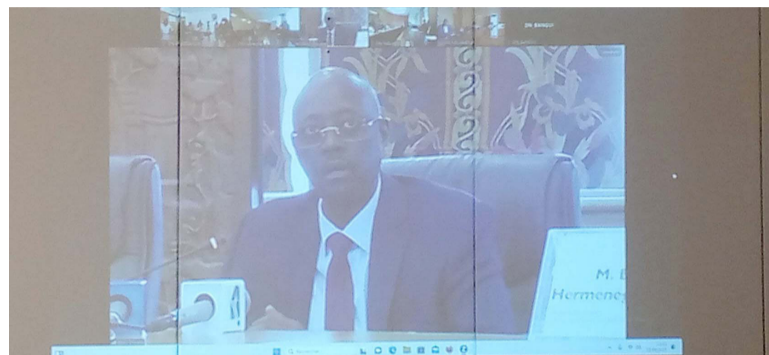
## La BEAC n'exclut pas des sanctions contre les banques réfractaires

La Banque centrale, à travers la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), avait institué la gratuité sur vingt-deux produits et services en vue de favoriser l'inclusion financière au sein de la sous-région. Deux ans après, nombreux établissements bancaires, notamment au Congo, peinent à se conformer aux directives de l'autorité monétaire.

La mise en œuvre de la gratuité sur les produits et services bancaires a été évoquée, le 25 septembre, par le président du CPM, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) lors de sa conférence à l'issue du comité de politique monétaire (CPM). La Banque centrale suit de près l'évolution de cette réforme liée à l'inclusion financière qui permet à chaque citoyen d'accéder à un compte bancaire, aux moyens de paiement adaptés, au crédit pour réaliser des petits projets d'insertion socio-économique.

Au Congo, certaines banques continuent de facturer la consultation du solde ou la délivrance du relevé d'identité bancaire (RIB), ainsi que l'ouverture de compte, le changement d'éléments d'identification constitutifs du dossier de client, la délivrance du livret d'épargne et son renouvellement, la consultation du compte dans les agences de l'établissement, la délivrance d'une attestation de non-redevance par an et à la clôture de compte, le versement d'espèces dans les agences de l'établissement.

En ce qui concerne le non-respect de la gratuité sur ces services bancaires, le gouverneur a fait savoir que la Cobac est déjà saisie pour en assurer le suivi. Pour l'instant, a-t-il ajouté, l'autorité monétaire privilégie la pédagogie en sensibilisant les établissements au respect de la mesure de gratuité de services



Le gouverneur de la Béac en visioconférence/Adiac

bancaires et le processus de la médiation. Les services de l'institution sont là pour recevoir les plaintes des usagers ou des associations des consommateurs.

Au cours de sa troisième session ordinaire, le CPM de la BEAC a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique ainsi que les perspectives macroéconomiques au plan sous-régional et international. La situation économique communautaire reste tributaire de la conjoncture internationale, avec un recul de la croissance économique à 2,5 % contre 2,8 % en 2022. Le CPM a également noté une persistance des tensions inflationnistes qui resteraient élevées autour de 5,7 % en moyenne annuelle en 2023, mais en baisse à partir du troisième trimestre de l'année.

La Banque centrale a décidé de maintenir son taux directeur à 5%, tandis que le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 %, le taux de la facilité de dépôt à 0,00%, afin de juguler les effets de l'inflation. À ces

décisions de la BEAC vient s'ajouter celle concertant les offres de reprise de liquidité aux banques commerciales en activité dans l'espace communautaire. D'après la Banque centrale, cette politique d'assèchement des banques pour restreindre davantage l'accès aux crédits vise à combattre l'inflation galopante dans la zone Cemac.

Enfin, le président du CPM, Abbas Mahamat Tollu, s'est félicité de la progression des réserves en devises de 14,6 % (7 850,8 milliards FCFA) à fin 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 78,5 % contre 73,1 % en décembre 2022 et des réserves d'importations de biens et services de 5,23 mois en 2023 contre 4,94 en 2022. « Il y a une consolidation des réserves de change qui s'est observée. Cela s'explique par le fait que les pays membres de la sous-région commencent à payer leurs dettes suite aux initiatives de suspension de service de la dette... », a-t-il expliqué.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonon

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com



## CODE DE TRANSPARENCE

## Des recommandations pour une meilleure appropriation

Réunis du 19 au 23 septembre à Brazzaville, à la faveur du séminaire de renforcement des capacités pour l'appropriation de la loi n°10-17 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques, les participants ont recommandé, entre autres, de veiller au respect des dispositions relatives à l'exécution des dépenses publiques selon les procédures d'urgence.

Les membres de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) et le personnel technique d'appui se sont appropriés le code communautaire en la matière, à travers les huit modules dispensés. C'est ainsi qu'ils ont recommandé de vérifier que toute dépense publique en investissement a fait l'objet d'une étude économique et technique préalable ; susciter son implication dans l'ensemble du processus d'élaboration et d'exécution budgétaire ; servir des comptes publiés pour effectuer les redditions de comptes. La CNTR devrait également veiller à l'implication de la société civile dans les processus d'élaboration et d'exécution budgétaire ; élaborer un plan stratégique accompagné d'un plan d'actions et des

stratégies de leur mise en œuvre ; mettre en place une équipe chargée d'élaborer sa chaîne planification-programmation-budgétaire-suivi-évaluation ; veiller au respect des dispositions relatives à l'exécution des dépenses publiques selon les procédures d'urgence. A cela, s'ajoute l'élaboration d'un cadre PEFA applicable à la CNTR.

« Au terme de cette première formation, nous pouvons retenir des leçons importantes : elle nous a permis de réaliser que le champ d'action de la CNTR est très vaste ; le code sur la transparence et la responsabilité devait faire encore l'objet d'autres séminaires d'appropriation ; le caractère ouvert et inter actif des échanges révèle la pertinence des thèmes développés et l'intérêt accordé par

les participants », se sont exprimés les participants.

Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a, de son côté, rappelé que ce séminaire a été initié en prélude à l'élaboration du plan stratégique pluriannuel de cette institution avec l'appui du cabinet BMP economic consulting. « L'objectif principal visé est le renforcement des capacités des membres de la CNTR et du personnel technique d'appui de mieux orienter, conseiller, gérer, administrer et superviser des initiatives nationales visant à la mise en œuvre des réformes et changements dans la gestion des finances publiques, notamment la gestion axée sur les résultats », a-t-il déclaré.

Il s'agissait spécifiquement, selon lui, d'identifier et de comprendre

les articles du code de transparence en tant qu'outil permettant à la CNTR de bien accomplir ses missions ; améliorer les compétences de ses membres dans la compréhension de la gouvernance, la réforme et l'administration financières des institutions et administrations de la République. Il a permis aussi d'examiner diverses initiatives à travers ce code et d'autres directives communautaires qui sont des composantes du socle de bonne gestion des deniers publics ; évaluer la faisabilité et l'impact des textes nationaux régissant les finances publiques.

« Les objectifs fondamentaux ont été atteints, particulièrement l'acquisition du canevas cohérent pour aborder avec assurance les différentes procédures tant administratives que

financières pour trouver le chemin à suivre, les erreurs à éviter, les principes et les démarches chronologiques exigés par les textes de procédure financière en vigueur. Les modules dispensés et les échanges d'expériences, étayés par des cas pratiques témoignent de la richesse du savoir et du savoir-faire que nous avons pu acquérir, pendant cinq jours... », a-t-il poursuivi.

Joseph Mana Fouafoua est confiant du fait que les participants sortent tous de ce séminaire de formation suffisamment outillés pour pouvoir « réaliser avec plus d'efficacité les missions » qui leur sont assignées et formuler des recommandations pertinentes à l'intention des pouvoirs publics.

Parfait Wilfried Douniama

## NUMÉRIQUE

## Les universités publiques bientôt connectées

Les universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso seront très prochainement connectées au réseau internet haut débit dans le cadre du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a évoqué le sujet le 26 septembre à Brazzaville avec une équipe de la Banque mondiale (BM) conduite par sa nouvelle représentante résidente au Congo, Louise Pierrette Mvono.

« Nous sommes venus réitérer l'intérêt que la Banque mondiale a à mettre en œuvre ce projet d'accélération de la transition numérique en République du Congo. J'ai également profité de me présenter ainsi que la nouvelle équipe qui va gérer ce projet », a indiqué la représentante de la BM.

« Nous avons discuté des projets à mettre en œuvre rapidement. Il s'agit de la connectivité des deux universités publiques ainsi que des six lycées d'excellence. C'est un engagement que nous avons pris et nous pensons qu'avec tous les travaux qui ont été menés en amont, on aura très rapidement les résultats de ces actions », a-t-elle souli-



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

gné avant de relever que sur la base des orientations données par le ministre de l'Economie numérique, « nous pensons revoir les plans de mise en œuvre préparés par les équipes et voir dans quelle mesure réduire les échéances. »

Lancé en janvier dernier à Brazzaville, pour une durée

de cinq ans, le PATN est financé à hauteur de 100 millions de dollars (environ 60 milliards FCFA) par la BM.

Il constitue la preuve de l'excellence des relations entre le Congo et la BM. Cette nouvelle initiative vise le maillage du territoire national en infrastructures de télécommunications, l'amélioration

de l'accès à internet haut débit pour les localités non connectées et de la capacité du gouvernement à fournir des services publics adaptés au numérique, ainsi que le développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numérique, en lien avec le Plan national de développement 2022-2026.

Le PATN va aussi œuvrer pour le développement des compétences locales, la production industrielle, la réduction de la fracture numérique, la digitalisation du service public de l'état civil... Il repose sur trois composantes : l'évolution de l'environnement réglementaire et juridique ; l'amélioration de la connectivité numérique dans les régions non desservies pour réduire la fracture numérique et la fourniture aux citoyens et entreprises des services publics numériques de qualité.

Le PATN est à l'heure actuelle le plus important programme d'investissement public dans ce domaine. Outre la BM, ce projet bénéficie de l'appui financier de deux autres partenaires qui se sont déjà engagés à le financer, à savoir la Banque européenne d'investissement qui participe à hauteur de 35 millions d'euros (23 milliards FCFA) et l'Union européenne, sous forme de dons de 15 millions d'euros (environ 9 milliards FCFA).

Lopelle Mboussa Gassia



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Sélection internationale ouverte n°126/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2023 pour la mise en place d'une solution de sécurité complémentaire checkpoint**

Dans le cadre de la stratégie de sécurisation de son système d'information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée pour la mise en place d'une solution de sécurité complémentaire Checkpoint. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5402  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mercredi 08 novembre 2023 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **mercredi 08 novembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 22 SEP. 2023  
Le Chef de Département,



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Sélection internationale ouverte n°121/BEAC/CRBC/SIO/Ser/2023 pour la réalisation d'une étude sur les implications liées à la nature du régime de retraite complémentaire du personnel de la BEAC**

Dans le cadre de la gestion de sa caisse de retraite, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée pour la réalisation d'une étude sur les implications liées à la nature du régime de retraite complémentaire du personnel. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5402  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

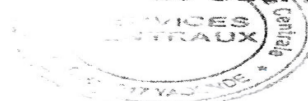
Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 09 novembre 2023 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs, techniques seront ouverts le **jeudi 09 novembre 2023 à 13 heures** et les plis financiers le **jeudi 16 novembre 2023 à 11 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 14 SEPT 2023  
Le Chef de Département,





## MÉDIAS

## L'ACI amorce sa mutation numérique

Une conférence sur la transformation numérique de l'Agence congolaise d'information (ACI) sur le thème « Relever le défi pour la production d'une information de qualité et fiable », tenue à Brazzaville le 26 septembre sous la houlette du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, explique les enjeux de la mutation

C'est en partenariat avec l'ONG Pratic que l'ACI a amorcé sa transformation numérique. « L'un des objectifs est d'augmenter et de diversifier l'audience de l'ACI, en diffusant des informations fiables venant de tous les coins du pays », a expliqué le président de l'ONG Pratic, Luc Missidimbazi, exposant sur le schéma directeur du processus de transformation numérique de l'ACI, le travail déjà réalisé et ce qui reste à faire.

Par ailleurs, le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a indiqué que la transformation numérique amorcée va permettre à l'ACI de jouer pleinement son rôle de source d'informations fiables dans le paysage médiatique. « La quête d'efficacité implique de mettre en place les conditions optimales de basculement de l'ACI vers le numérique », a-t-il fait savoir en ouvrant la conférence.

La transformation numérique de l'ACI se fait à un moment où le taux de pénétration d'internet dans le pays est chiffré à 57,03, selon la directrice générale de l'Agence, Olga Rachelle Mangouandza. « Cette mutation numérique est une occasion pour l'ACI de se réinventer pour s'adapter à la nouvelle donne », selon elle.

En rappel, le partenariat entre l'ACI et l'ONG Pratic, en vue de cette transformation numérique, a été signé en janvier de l'année en cours. Sa mise en œuvre s'étend à l'horizon 2026. Au-delà de cette conférence, les deux parties vont continuer à œuvrer ensemble, afin de réaliser le travail qui reste pour une transformation numérique réussie de l'Agence congolaise de l'information.

Rominique Makaya



Une vue des participants à la conférence de transformation numérique de l'ACI

## PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

## Des déficientes auditives formées en photographie

Les jeunes filles et femmes sourdes et malentendantes sont en formation depuis un mois, à Brazzaville, pour l'apprentissage du numérique et de la photographie, explique le communiqué de presse publié le 25 septembre.

L'objectif de cette formation est de renforcer leurs capacités afin d'accéder à l'outil informatique et à la photographie ainsi qu'à rehausser leur niveau éducatif numérique.

La formation est organisée du 28 août au 27 septembre par l'organisation non gouvernementale, Young leaders association, en collaboration avec l'Observatoire handicap humanité (H20), par sa branche Collectif Liloba qui lutte contre les violences faites aux jeunes filles et femmes handicapées dans son programme biennuel 2022-2023 dénommé Lamouka, en français « Réveille-toi ». Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des langues des signes et de l'insertion des personnes auditives commémorée chaque 23 septembre de l'année. Le thème retenu pour la célébration de cette journée est « Un monde où les sourdes peuvent signer n'importe où ».

Au total, vingt-six déficientes et auditives sont formées dont quinze en informatique et onze en photographie.



Les déficientes auditives/Adiac

Le critère de choix n'a été observé qu'au niveau du numérique, qui nécessitait un brevet d'études techniques. Cette formation a été baptisée la promotion Mireille Batsimba. L'Observatoire handicap humanité a recommandé à cette occasion aux partenaires techniques et financiers de changer le paradigme socio-professionnel des jeunes filles et femmes sourdes et malentendantes. « Nous lançons un appel de pied à tous les misonéistes d'avoir une vision optimiste dans le respect strict des Objectifs de développement durable pour permettre à la communauté des personnes vivant avec handicap d'être au grand rendez-vous du donner et du recevoir ainsi de participer équitablement au marché de l'emploi », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

## OUENZÉ 3

## Plus de 1000 élèves reçoivent des kits scolaires

La fondation Harris-Oyo a offert des kits scolaires à plus de 1000 enfants issus des parents démunis des quartiers 56 et 57 Ouenzé 3, en vue de permettre à ceux-ci de reprendre le chemin de l'école.



Un échantillon d'élèves bénéficiaires brandissant leurs kits scolaires en photo de famille avec le donateur/Adiac

Plus de mille enfants sélectionnés dans les foyers défavorisés ont bénéficié de cette offre transmise par le président de Harris Oyo Fondation (AOF), Romi Oyo. Chacun des mille élèves a reçu un kit scolaire composé d'un sac, de cahiers, de stylos, de crayons, de règles et bien d'autres outils scolaires de première nécessité.

Les fournitures reçues leur permettront de commencer les cours dès le 2 octobre, date de rentrée officielle des classes au titre de l'année scolaire 2023-2024. L'acte de bienfaisance posé par Harris Oyo fondation a été bien ap-

précié par les parents d'élèves présents lors de la cérémonie.

« Je remercie la Fondation Harris-Oyo pour l'acte de générosité qu'elle a posé en faveur de nos enfants. Cela m'arrange parce qu'à une semaine de la rentrée des classes, mes deux enfants n'avaient encore même pas de stylos pour écrire. Mais, avec les kits qu'ils ont reçus, il ne me reste plus qu'à leur acheter des tenues et des livres », s'est réjouie Raïssa, une fille-mère démunie dont les enfants ont bénéficié du don.

Pour le président de la fondation, ce geste de bienfaisance

visait à alléger la tâche aux parents d'élèves défavorisés pendant cette période de grandes dépenses.

« A l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024, Harris Oyo Fondation et ses partenaires, en tenant compte des besoins exprimés par leurs parents, ont sélectionné plus de mille élèves issus des parents démunis des quartiers 56 et 57, pour leur offrir des kits scolaires. En mettant à leur disposition des outils scolaires, notre objectif est de soutenir des enfants en situation de vulnérabilité », a indiqué Romi Oyo.

Firmin Oyé



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n° 120/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2023 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système téléphonique aux Services Centraux**

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer son système téléphonique par un modèle de dernière génération. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le **mercredi 27 septembre 2023 à 10 heures précises**.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 19 octobre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques le **jeudi 19 octobre 2023 à 13 heures** et les plis financiers pour les offres jugées conformes, le **jeudi 26 octobre 2023 à 11 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. *YN*

Yaoundé, **13 SEPT 2023**

Le Chef de Département *[Signature]*



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Direction Générale de l'Exploitation  
Cellule de Gestion Administrative des Marchés*

**Appel d'offres international ouvert n° 119/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2023 pour la fourniture des équipements réseaux informatiques**

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer ses équipements réseaux informatiques. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
✉ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 02 novembre 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase**, le **jeudi 02 novembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture. *YN*

Yaoundé,

Le Chef de Département, *[Signature]*





## ETAT CIVIL

# Les femmes enceintes sensibilisées à l'importance de déclarer les enfants

Dans le cadre de la prévention de l'apatridie, l'ONG Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (OCLA) a organisé une séance de sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes au Centre de santé Marien-Ngouabi.

Selon le communiqué publié le 26 septembre, le nouveau directeur exécutif de l'ONG OCLA, Geodefroid Quentin Banga, a affirmé que cette séance intègre la campagne de sensibilisation à l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie lancée depuis le mois de mars de cette année sur toute l'étendue du territoire national.

Plusieurs sous-thèmes ont été développés lors de cette séance de sensibilisation allant à l'importance d'un acte de naissance à la procédure à suivre devant le service public. Selon OCLA, bien que l'apatridie ait plusieurs causes, le défaut d'enregistrement des naissances reste toutefois l'une des principales causes d'apatridie en

Afrique.

Au Congo le nombre de personnes non déclarées à l'état civil est très élevé et si aucune mesure n'est prise dans un délai proche, ces personnes seront toutes exposées au risque de devenir apatrides. Et pourtant, le Congo a fait de l'enregistrement des naissances un axe prioritaire dans la lutte contre l'apatridie avec pour objectif « zéro enfant sans acte de naissance ».

C'est dans ce sens que OCLA, accompagnant le gouvernement dans la promotion de l'enregistrement des naissances, entend jouer sa partition dans la sensibilisation des ménages. Par ailleurs, il a été constaté que l'ignorance des procédures de déclara-

tion des naissances par les parents était une autre raison de la non déclaration des enfants à l'état civil.

Beaucoup de parents estiment que seul le père est habilité à déclarer l'enfant à l'état civil. C'est ainsi que beaucoup d'enfants n'ont pu être déclarés dans les délais en raison de l'indisponibilité du père de l'enfant.

Afin de renforcer la compréhension et le rôle de chaque parent, OCLA a ciblé pour cette séance les femmes enceintes et les femmes allaitantes. « En effet, les femmes ont un rôle important à jouer dans l'enregistrement des naissances. Déjà qu'elles sont les premières à être en contact avec les services de mater-

nité qui ont la charge de délivrer les déclarations de naissance », a reconnu le nouveau directeur exécutif de l'ONG OCLA.

Ajoutant aussi qu'« avec cette position, et si elles sont sensibilisées à leur rôle, elles peuvent bien aider au suivi du dossier jusqu'à son aboutissement. C'est ici un message adressé aux femmes sur leur rôle dans la lutte contre l'apatridie. Chacun doit jouer le rôle qui lui est dévolu en tant que parent ».

Au Congo, il n'y a aucune barrière législative dans ce sens car le cadre juridico-légal a créé un environnement favorable permettant aussi bien à l'homme qu'à la femme de signaler la naissance d'un en-

fant. « En plus du volet sensibilisation, OCLA dispose d'un programme d'assistance juridique consistant à accompagner les parents dans leurs démarches administratives. Ce programme est gratuit et accessible à toute personne exprimant le besoin d'être accompagnée », ajoute Geodefroid Quentin Banga.

Rappelons que l'acte de naissance est délivré à tout enfant né au Congo qu'il soit de parents congolais ou non. Enfin, OCLA entend étendre ces séances de sensibilisation dans d'autres formations sanitaires de différents départements du Congo pour atteindre un plus large public.

Fortuné Ibara

## POOL

## Campagne de sensibilisation pré-DDR

Le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants a lancé le 26 septembre, soit deux semaines après l'atelier d'imprégnation, une campagne de sensibilisation des communautés au Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (PDDR).

Commencée par Kinkala, chef-lieu du département du Pool, cette campagne touchera les treize sous-préfectures ainsi que les deux communes de Kintélé et de Kinkala. Elle permettra aux délégations composées des membres du comité technique et de dialogue d'échanger sur les tenants et les aboutissants de ce programme avec les chefs de quartier et de village, la société civile, les confessions religieuses et les ex-combattants en vue d'atteindre l'ensemble de la population concerné par le DDR.

Au total cinq axes ont été définis dans le cadre de cette campagne. Il s'agit de l'axe Kinkala commune, Kinkala district, Mindouli et Mayama, pour le premier ; Goma tsé-tsé et Mbandza Ndounga, pour le deuxième ; Kintélé, Ignié et Ngabé, en ce qui concerne le troisième et Kindamba, Vindza, Kimba ainsi que Louingui, Boko et Loumo pour le quatrième et cinquième axe.

Durant quatre jours, la campagne qui sillonnera l'ensemble du département vise à poser des bases pour la réussite du PDDR dont le lancement exige au préalable une meilleure identifi-

cation des opportunités économiques qu'offre chaque localité. Parmi les activités retenues pour cette période figurent, entre autres, l'imprégnation des enjeux du programme, la sensibilisation et l'identification des opportunités à travers des visites de terrain destinées notamment au recensement, question de s'assurer sur le nombre exact des bénéficiaires préalablement identifiés.

Lors de l'atelier d'imprégnation, les différentes parties prenantes avaient formulé des recommandations dont les principales retenues devraient être consignées dans le rapport global à soumettre au comité technique chargé de préparer le lancement du PDDR.

Financé à hauteur de 8 milliards FCFA dont 6 milliards apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le DDR, dont la durée d'exécution est de quatre ans (2023-2026), a été élargi après un memorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les ex-combattants, les membres associés et des communautés.

Guy-Gervais Kitina





## INONDATIONS EN LIBYE

## La Chine annonce la reconstruction de Derna

Les autorités de l'est du pays ont annoncé, le 25 septembre, vouloir organiser, en octobre, une conférence internationale pour la reconstruction de Derna, ville détruite par le passage de la tempête. C'est la Chine qui inaugurera les travaux de reconstruction de la zone sinistrée.

Selon le ministre des Infrastructures, au gouvernement de Mo-hamad Hamad basé à l'Est de la Libye, la Chine est la meilleure solution pour la reconstruction de Derna.

« Nous sommes conscients que la Chine constitue aujourd'hui la puissance effective qui pourrait construire des infrastructures, des ponts et des routes en très peu de temps. Nous savons que la Chine possède une grande masse financière et également des investissements sur lesquels nous sommes mis d'accord en Libye. Ils sont prêts à reconstruire les infrastructures à Derna », a dit Ali Sidi. « En réalité, c'est une information exclusive que personne ne connaît, sauf mon ministère et les parties concernées par l'accord. Nous avons reçu un document officiel de la coalition BFA, une coalition qui relie la Chine à la Libye. J'ai donc l'accord pour inaugurer la reconstruction de la zone sinistrée en partenariat avec la Chine », a ajouté le ministre.

### Le procureur ordonne la détention de huit responsables

Le procureur général de la Libye a ordonné, le 25 septembre, le placement en détention provisoire de huit responsables dans le cadre d'une enquête sur la rupture des deux barrages ayant entraîné les inondations meurtrières à Derna.

Les habitants de Derna, dans l'Est de la Libye, dont des quartiers entiers ont été emportés par la crue, avaient protesté le 18 septembre pour exiger que les autorités rendent des comptes. Ils avaient notamment appelé à « une enquête rapide et à des actions légales contre les responsables de la catastrophe ».

Parmi les huit Libyens, dont le procureur a ordonné le placement en détention provisoire, figurent sept personnes occupant ou ayant occupé des postes de responsabilité au sein du département des ressources hydrauliques ou celui de la gestion des



barrages en Libye. Le maire de Derna, Abdulmonem al-Ghaithi, démis de ses fonctions avec le reste du Conseil municipal après le drame, fait également partie des personnes concernées. Rappelons que la tempête Daniel a frappé dans la nuit du 10 au 11 septembre l'Est de la Libye, notamment Derna, une ville de 100.000 habitants bordant la

Méditerranée, entraînant la rupture de deux barrages en amont et provoquant une crue de l'ampleur d'un tsunami qui a tout emporté sur son passage. Selon le dernier bilan officiel provisoire annoncé lundi soir par les autorités de l'Est de la Libye, les inondations ont fait au moins 3.875 morts, alors que des milliers d'autres personnes

sont portées disparues. Le procureur général libyen, al-Seddik al-Sour, avait annoncé avoir ouvert une enquête sur les circonstances du drame. Selon lui, la direction des barrages en Libye avait signalé des fissures sur les deux ouvrages dès 1998, mais aucun travail n'a été accompli pour y remédier.

Yvette Reine Nzaba

### Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Direction Générale de l'Exploitation Cellule de Gestion Administrative des Marchés

#### Sélection internationale ouverte n°125 BEAC/SG-DOP/SIO/Ser.2023 pour la mise en œuvre d'une solution de gestion de contenu d'entreprise

Dans le cadre de la modernisation de sa gestion documentaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée, éditeur et ou intégrateur de la solution en partenariat de service de maintenance garanti par l'éditeur, en vue de l'acquisition, du déploiement et de l'assistance à la conduite du changement d'une solution ECM (Intranet, Gestion électronique des documents, Workflow, Archivage numérique à la BEAC). A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CE-MAC/UMAC/CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
e : egam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 23 novembre 2023 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 23 novembre 2023 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, le **jeudi 30 novembre 2023 à 13 heures**. YN J

Yaoundé, le 27 septembre 2023  
Le Chef de Département,



## GÉNOCIDE AU RWANDA

## Mise en examen à Paris d'un ancien préfet

Un ancien préfet rwandais suspecté d'avoir participé au génocide de 1994 a été mis en examen à Paris et incarcéré.

Pierre Kayondo, qui habitait au Havre, faisait l'objet d'une enquête en France depuis fin 2021 après une plainte d'un collectif de victimes. Il a été mis en examen par un juge parisien du pôle crimes contre l'humanité, pour génocide, complicité de génocide, complicité de crimes contre l'humanité et entente en vue de commettre ces crimes. L'ex-préfet a été interpellé par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine sur la base d'un mandat d'amener émis par le juge d'instruction, présenté au juge et a ensuite été placé en détention provisoire. Il était visé par une plainte avec constitution de partie civile du Collectif des parties civiles du Rwanda déposée en septembre 2021 pour son "rôle actif" dans l'organisation d'exterminations, qui avait donné lieu à l'ouverture rapide d'une information judiciaire. L'association s'était appuyée sur plusieurs témoignages qui, selon elle,

« établissent le rôle actif de Pierre Kayondo », « ancien préfet de Kibuye », et « ancien député » de la préfecture de Gitarama.

Dans sa plainte, le CPCR affirmait que Pierre Kayondo avait « activement participé à l'organisation des exterminations à Ruhango et à Tambwe dans la préfecture de Gitarama en permettant la constitution de groupe de miliciens Interahamwe », milices hutu principaux bras armés du génocide, « en fournissant des armes et en participant à des réunions ». Six parties civiles qui se sont constituées en janvier dans l'enquête ont été entendues au printemps. Le génocide a fait plus de 800 000 morts selon l'ONU, essentiellement des Tutsi exterminés entre avril et juillet 1994. Au titre de la « compétence universelle » exercée sous certaines conditions par la France pour juger les crimes les plus graves commis hors de son sol, la justice française a déjà condamné défi-

nitivement plusieurs Rwandais.

D'autres procès sont à venir, comme celui en novembre et décembre du médecin rwandais Sosthène Munyemana, ou encore celui d'un autre médecin rwandais, Eugène Rwamucyo, possiblement en 2024. Une trentaine de dossiers sont sous enquête au pôle crimes contre l'humanité parisien. Longtemps, le sort judiciaire des suspects réfugiés en France a été un des points de tension dans la relation compliquée entre Paris et Kigali, polluée par la question du rôle de la France dans le génocide, mais le ton est désormais à l'apaisement. Le président français Emmanuel Macron s'est engagé « à ce qu'aucune personne soupçonnée de crimes de génocide ne puisse échapper à la justice ». Si « l'état se referme lentement », la justice française a pris « un retard qui ne se rattrapera jamais », a indiqué le président du CPCR, Alain Gauthier.

Noël Ndong

## BURKINA FASO

## Le gouvernement de transition suspend Jeune Afrique

Le Burkina Faso a annoncé, le 26 septembre, la suspension de « tous les supports de diffusion » du média Jeune Afrique, qui compte un journal papier et un site internet.

Le gouvernement Burkinabè justifie sa décision par la diffusion d'un nouvel article « mensonger » sur le site du journal Jeune Afrique, intitulé : « Au Burkina Faso, toujours des tensions au sein de l'armée ». Cette publication fait suite à un article précédent publié sur le même site, dans lequel Jeune Afrique alléguait qu'au Burkina Faso « la grogne monte dans les casernes ».

« Le gouvernement de transition a ainsi décidé en toute responsabilité de la suspension jusqu'à nouvel ordre de tous les supports de diffusion de Jeune Afrique au Burkina Faso à compter de ce lundi 25 septembre », précise un communiqué du porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo.

Selon le gouvernement, « ces affirmations faites à dessein sans l'ombre d'un début de preuve n'ont pour seul but que de jeter un discrédit inacceptable sur les Forces armées nationales et par-delà l'ensemble des forces combattantes ».

Cette décision intervient près d'un an après l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré. En juin dernier, les autorités burkinabè avaient annoncé la suspension de la chaîne française LCI pendant trois mois, après avoir expulsé les correspondantes des quotidiens français Libération et Le Monde en avril.

Fin mars, elles avaient ordonné la suspension sine die de la chaîne de télévision France 24, après avoir suspendu RFI en décembre 2022, deux médias publics français accusés d'avoir relayé des messages de chefs jihadistes.

Le Burkina avait également suspendu en août, pendant un mois, une radio nationale accusée d'avoir interviewé un opposant au régime militaire nigérien.

Y.R.Nz.

## MALI

## Nouveau report de l'élection présidentielle

Les autorités de transition au Mali ont annoncé, le 25 septembre, dans un communiqué que l'élection présidentielle prévue en février subira « un léger report, pour des raisons techniques ».

Le texte évoque le besoin de prendre en compte « de nouvelles dispositions constitutionnelles dans la loi électorale », dont l'augmentation de la période d'entre deux tours, ou encore « la

tion présidentielle, pour sortir de la transition », précise le communiqué.

Après deux coups d'Etat successifs en 2020 et 2021, les nouvelles autorités s'étaient engagées auprès de la Cé-

« Le gouvernement de la transition informe l'opinion qu'il décide d'organiser exclusivement l'élection présidentielle, pour sortir de la transition ».

gestion de la prise en otage de la Base de données du Recensement administratif à vocation d'état civil par le prestataire Idemia, une société française ».

« Le gouvernement de la transition informe l'opinion qu'il décide d'organiser exclusivement l'élec-

déao, le bloc régional des Etats d'Afrique de l'Ouest, à réussir la transition démocratique d'ici mars 2024. Une nouvelle constitution ouvrant la voie à l'organisation d'une élection présidentielle a été adoptée par référendum en juin.

Yvette Reine Nzaba

## GOLFE DE GUINÉE

## La Marine française saisit 2,4 tonnes de cocaïne

L'armée française et la préfecture maritime de l'Atlantique ont annoncé qu'une frégate engagée dans l'opération Corymbe, mission permanente de surveillance et de sécurisation du golfe de Guinée, a saisi 2,4 tonnes de cocaïne au large de l'Afrique de l'Ouest sur un bateau de pêche.

Sans préciser le lieu exact, la préfecture maritime de l'Atlantique indique que la frégate Ventôse a « procédé à la saisie de 2 435 kg de cocaïne sur un bateau de pêche sans pavillon », au large de l'Afrique de l'Ouest. Ventôse était appuyé par un Falcon 50 détaché à Dakar, et un hélicoptère Dauphin stationné à bord du navire. Une saisie majeure donc, dont la valeur pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros. Cette saisie est le fruit d'une enquête menée par la police fédérale brésilienne en coopération avec les services de lutte contre le trafic de drogue américain et anglais. Le bateau de pêche, en provenance du Brésil, se rendait-il directement en Europe ou comptait-il faire escale dans

un port ouest-africain ? L'enquête le déterminera.

Depuis quelques années, l'une des principales routes de la drogue entre l'Amérique du Sud et l'Europe passe par l'Afrique de l'Ouest, devenue une plaque tournante du trafic. En avril 2022, deux tonnes de cocaïne, estimée à 62 millions d'euros, avaient été saisies à Abidjan et San Pedro, prélude à une série de coups de filet dans les milieux d'affaires ivoiriens, accusés d'être impliqués dans un vaste réseau international de trafic de drogue. Des citoyens colombiens, brésiliens, portugais, nigériens, marocains et espagnols avaient également été arrêtés. Le procès n'a pas encore eu lieu.

N.Nd.





# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56   info@adiac.tv   84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA



CONGO/CHINE

# LI Yan veut promouvoir « activement » la coopération entre les deux pays

A son arrivée à Brazzaville, le 25 septembre, la nouvelle ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine au Congo, LI Yan, a prononcé un discours dans lequel elle a exprimé sa satisfaction et sa disponibilité à contribuer au renforcement des relations sino-congolaises.

A l'entame de son propos, la nouvelle ambassadrice de Chine au Congo a déclaré qu'elle est disposée « à faire rayonner l'amitié traditionnelle sino-congolaise ».

« Cette amitié précieuse remonte loin dans l'histoire et s'affermi au fil du temps. Ces dernières années, sous la direction stratégique des présidents Xi Jinping et Denis Sassou-N'Gusso, le partenariat de coopération stratégique global Chine-Congo continue d'avancer à pas sûr », a affirmé LI Yan.

En outre, elle a rappelé la récente rencontre entre le président Xi Jinping et son homologue congolais Denis Sassou N'Gusso au cours de laquelle les deux chefs d'Etat ont eu des échanges « amicaux approfondis sur les relations bilatérales et sont parvenus à des consensus importants ».

« Je suis prête à travailler ensemble avec mes collègues congolais pour mettre en œuvre les consensus entre les deux chefs d'Etat, faire rayonner l'amitié profonde



LI Yan

entre nos deux pays, et enfin, apporter une plus grande contribution à la construction de la Communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau », a assuré la diplomate chinoise.

Selon LI Yan, la coopération « pragmatique » entre les deux pays donne des résultats « fructueux », et joue un rôle « important dans l'amélioration des paysages économique et social congolais et du bien-être de la population locale ».

Parlant de l'initiative « la Ceinture et la Route » et du Forum sur la coopération sino-africaine, elle a fait savoir que la Chine est prête à multiplier ses échanges d'expériences sur la gouvernance avec le Congo, et à renforcer leur coordination en matière de stratégies de développement « pour soutenir le processus de l'industrialisation et de la diversification économique du Congo ».

« Je m'efforcerais d'intensifier les échanges et les communications avec les autorités compétentes congolaises, et

de promouvoir notre coopération pragmatique dans tous les domaines et donner un nouvel élan à la transformation et à l'amélioration de la coopération économique et commerciale entre les deux pays », a promis LI Yan.

Par ailleurs, elle se dit également prête à « renforcer l'amitié entre les peuples sino-congolais ».

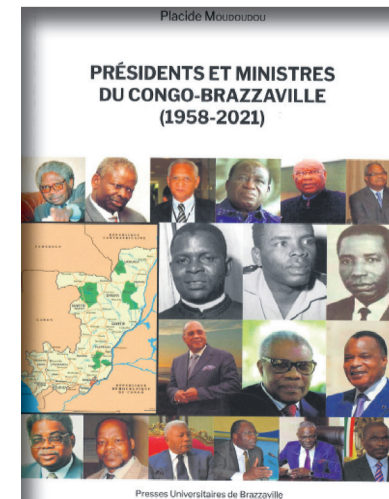
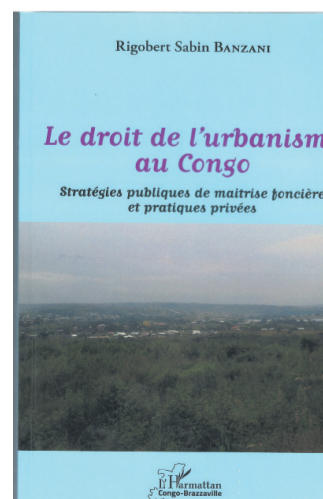
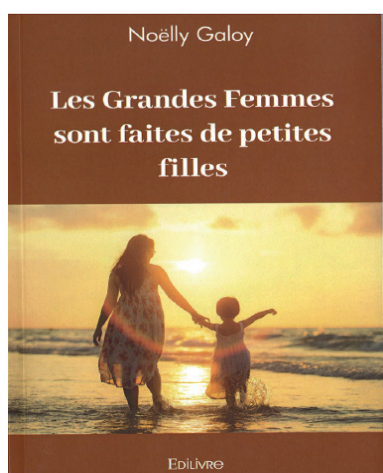
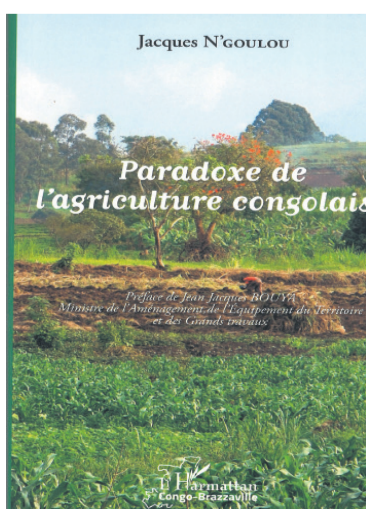
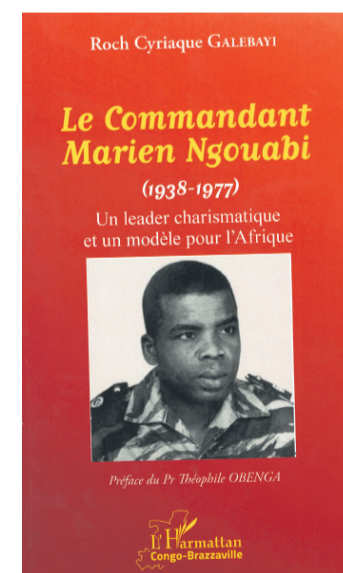
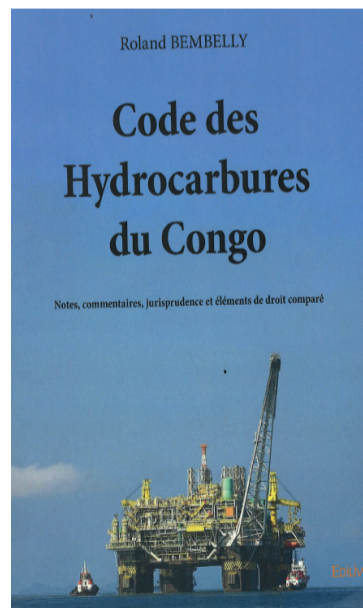
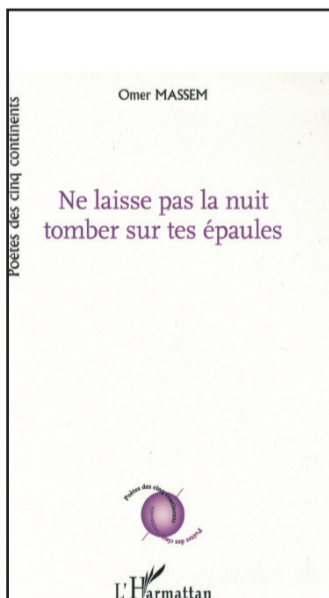
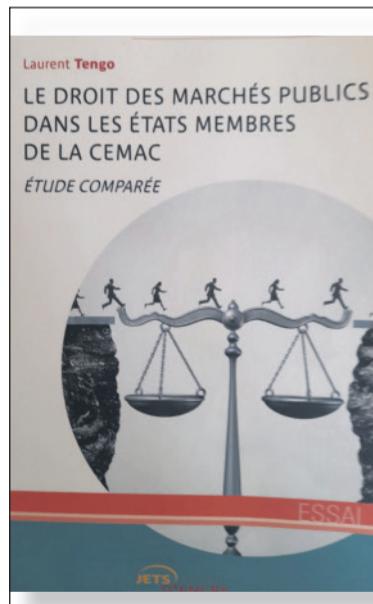
Tout au long de son mandat, elle fera « de son mieux » pour accroître les échanges « amicaux » entre les deux peuples, « améliorer davantage leur bien-être », et « affronter ensemble les défis dans la lutte contre la Covid-19 ».

A l'occasion de la célébration, l'an prochain, du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, l'ambassadrice entend travailler de concert avec tous les Congolais « pour promouvoir le développement sans cesse de notre partenariat de coopération stratégique global ».

**Yvette Reine Nzaba**



## EN VENTE







AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF  
République du Congo Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Martin Fayulu se remet dans la course !

L'opposant et leader de la coalition Lamuka affirme ainsi porter la lutte des églises catholique et protestante, en répondant à l'appel du peuple congolais, le souverain primaire, qui espère un processus électoral « qui va sauver la patrie en danger ».

A travers une adresse à la nation congolaise faite le 25 septembre à Kinshasa, l'opposant Martin Fayulu et président de l'Engagement pour la citoyenneté et la démocratie (Ecidé) a annoncé sa décision de rejoindre le processus électoral en cours dans le pays. Tout en saluant le combat des confessions religieuses ainsi que de certains partenaires internationaux pour des élections libres, transparentes et crédibles, Martin Fayulu, qui a déclaré avoir entendu leur appel et celui du peuple congolais, a affirmé ainsi porter la lutte des églises catholiques et protestantes.

Tout en rappelant que les Congolais espèrent un processus électoral « qui va sauver la patrie en danger », le leader de Lamuka conseille au peuple congolais de s'engager dans ce processus électoral en cours en vue de faire basculer la tendance. « Congolaises et Congolais, surtout ne minimisons pas les enjeux des élections constitutionnellement prévues pour la fin de cette année 2023 », a-t-il dit. Et de souligner que toutes les stratégies que développent l'actuel président de la République, Félix Tshisekedi,



Martin Fayulu lors d'une manifestation de l'opposition/DR

et les siens n'auraient en réalité qu'un seul but, « celui de vider de son sens cette expression qui hante leurs consciences depuis 2018, à savoir la vérité des urnes ».

Le président de l'Ecidé, en effet, qui note que le peuple congolais place son espoir dans un nouveau cycle électoral et dans le fait que son choix soit respecté, promet de ne pas laisser la bataille des chefs spirituels se diluer dans le flux médiatique sans lui donner plus de relief.

## Le Congo aspire à la paix

Le président de l'Ecidé a, en outre, déploré sur toute la ligne la gestion de Félix Tshisekedi ainsi que le massacre du 30 août 2023 survenu à Goma. Il invite, par contre, l'ONU à retirer les troupes de la Monusco de l'ensemble du territoire national. Il en a également appelé aux troupes de l'EAC encore présentes dans certaines parties de la RDC à plier bagages, parce

que, selon lui, certains pays membres dont elles proviennent sont épinglés et étiquetés comme étant complices de l'agression ourdie contre le Congo.

Martin Fayulu a également demandé à l'ONU d'envisager la possibilité de trouver un substitut à la Monusco, en déployant une nouvelle mission robuste et dotée d'un mandat conforme au chapitre 7 de sa Charte pour imposer ainsi la paix dans toutes les parties fortement

troublées de la RDC, en commençant par sa partie Est où des groupes armés et les tortionnaires s'escriment à tout chambouler pourvu que l'insécurité qu'ils génèrent par des tueries et autres sévices leur serve de fonds de commerce, afin de continuer à piller les ressources dont dispose le pays.

S'adressant particulièrement au pouvoir en place, Martin Fayulu l'a appelé à considérer les souffrances du peuple congolais. « Le moment vous est venu de regarder en face la vraie nature des souffrances que vous infligez au peuple congolais, car on ne joue pas impunément et trop longtemps avec un peuple et son destin », a-t-il dit. Et de promettre : « toutes les magouilles politiques et toutes les démagogies sont appelées un jour ou l'autre à se briser devant la colère populaire et le sursaut patriotique du peuple ».

L'opinion note déjà que parmi les conséquences de ce come-back, il y aura le dépôt de sa candidature à la présidence de la République ainsi que ceux de ses partisans aux différents niveaux, pour les élections attendues au mois de décembre.

Lucien Dianzenza

## COUR DE CASSATION

## Le procureur général bat le rappel des troupes

Firmin Mvonde donne de nouvelles instructions à tous les procureurs généraux pour offrir une nouvelle impulsion à la justice congolaise.

Le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde, a réuni à Kinshasa les procureurs généraux de toutes les vingt-six provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Au cours de cette rencontre, ce haut magistrat a rappelé à ses collaborateurs les instructions du président de la République pour la redynamisation de la justice congolaise. « Mes instructions émanent du magistrat suprême dont vous connaissez le souci majeur », leur a-t-il dit.

La magistrature était censée être le poumon de l'action du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Mais, a-t-il regretté, que cette dernière ne réponde pas aux attentes



Firmin Mvonde

du magistrat suprême. « Le premier bémol de son bilan, comme l'a dit le chef de l'Etat, lui-même, c'est la magistrature », a indiqué Firmin Mvonde. Et de souligner qu'il était temps de donner une nouvelle impulsion à la justice congolaise.

L.D.

## COMMÉMORATION

## La RDC célèbre la Journée de la contraception

Le monde entier a célébré ce mardi 26 septembre la Journée internationale de la contraception.

A Kinshasa, une matinée d'échanges a été organisée par le comité technique multisectoriel permanent de la planification familiale. C'est le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Serge Emmanuel Holenn, qui a donné le coup d'envoi des activités qui seront organisées pour la commémoration de cette journée. Le thème retenu pour la célébration de cette seizième journée sur le plan international est « Le pouvoir de choix » et la RDC en a célébré sur le thème «

Le choix de la planification familiale, levier de l'épanouissement de la femme ». Le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, a, à cette occasion, indiqué que la population en général et la jeunesse en particulier doit être éclairée davantage sur le bienfait que peut procurer une contraception bien comprise, bien pensée et bien réalisée. La coordinatrice du comité technique multisectoriel permanent de la planification familiale, Anne Marie Ntumba, a,

pour sa part, plaidé auprès des partenaires techniques et financiers pour la vulgarisation de la loi de décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique qui accorde une place de choix à la contraception.

Il faut noter, par ailleurs, que cette journée a été instaurée en 2007 par les Nations unies pour lutter contre les grossesses non désirées et réduire la croissance démographique non planifiée.

Blandine Lusimana





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)





## MUSIQUE CHRÉTIENNE

## La chorale Tâ God souffle ses 10 bougies

Créée en 2013, la chorale Tâ God de la paroisse catholique Christ-Roi de l'Univers de Loandjili a célébré le 24 septembre son 10e anniversaire en présence des autorités, invités et paroissiens.

2013-2023, cela fait dix ans qu'a été placée sous les fonts baptismaux la chorale Tâ God en reconnaissance des valeurs morales et humaines incarnées par Monseigneur Godefroy Emile Mpwati, 1er évêque diocésain de Pointe-Noire issu du clergé local disparu en 1995. Des valeurs d'humilité, d'humanisme, de bonté reconnues par tous et rappelées par l'Abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général et curé de la paroisse Christ Roi de l'Univers lors de son homélie.

Pour Dominique Itsoua, directeur technique adjoint de la chorale Ta God, « la célébration de ce dixième anniversaire est placée sous le signe du Christ et de sa bonté. Nos différentes activités sont à l'image de son amour pour nous. C'est vraiment sous le signe du Saint-Esprit que nous célébrons notre anniversaire ce jour », a-t-il dit, ajoutant que « pendant les 10 ans de notre existence, en dehors des activités de l'église comme notre participation aux différentes messes par les chants, les animations lors des fêtes chrétiennes, les concerts religieux, nous avons aussi initié des actions à caractère social et charitable, comme l'aide aux personnes vulnérables et démunies, aux orphelins sans oublier les nombreux dons de sang faits au Centre interdépartemental de transfusion sanguine ». Chorale composée en majo-



rité des jeunes paroissiens, la chorale Tâ God ne manque pourtant pas d'ambitions et veut propager la parole de Dieu par la chanson. Pour ce faire, elle veut mettre sur le marché du disque un maxi single de trois chansons et compositions de ses musiciens « Aujourd'hui, nous

comptons trois chants et nous voulons les mettre sur support cd ou clé usb pour qu'ils servent à la postérité », a dit le directeur technique adjoint de la chorale. Ce projet figure au nombre des chevaux de bataille de la chorale qui veut aussi avec l'aide des autres paroissiens et personnes généreuses ac-

quéirir son propre matériel musical pour mieux servir l'œuvre du Très-Haut. « La moyenne d'âge de notre chorale est de 21 ans. Cette jeunesse quoique dynamique a besoin d'un encadrement digne pour son épanouissement, c'est ainsi que les personnes sages et vertueuses sont les bienvenues pour l'encadre-

La chorale Tâ God de l'église Christ Roi ment et l'accompagnement des jeunes, tout comme le soutien moral, spirituel et financier pour réaliser tous nos projets».

Un repas fraternel a été servi aux convives, aux paroissiens et aux membres de la chorale Tâ God à la fin de l'activité.

Hervé Brice Mampouya

## MUSIQUE RELIGIEUSE

## Sylla Robertta prépare un nouveau single

Chanteuse gospel et serviteur de Dieu, la prophétesse Sylla Roberta actuellement en studio attend son nouveau single qui sort prochainement.

A travers les chansons, les prédications et évangiles, elle répand la parole de Dieu de sa voix puissante et mélodieuse. « Mon but est de faire le tour du monde pour répandre l'Évangile à travers ma voix, propager et partager la bonne nouvelle au monde entier. Pour moi, il n'y a pas de parole plus forte que 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même' ».

Admiratrice de l'œuvre de David, elle témoigne : « il a beaucoup souffert mais à la fin il a triomphé et est devenu roi. Je voudrais lui ressembler et aussi voir les gens accablés retrouver le bonheur et la joie, comme ce fut mon cas il y a quelques années encore ».

Philanthrope et humaniste, elle s'évertue chaque instant à aider les veuves et les orphelins surtout ceux vivant dans les zones rurales.

A la tête des Églises Centre de la parole Shekinah de Poto-Poto, la chanteuse gospel s'est donnée pour objectif de renverser de sa voix et de ses enseignements bibliques tous écueils et toutes les barrières érigées par les méchants.

Sur toutes les plateformes de téléchargement légal, la voix de la chanteuse gospel Sylla Roberta résonne, adoucit et reconforte.

Hervé Brice Mampouya



La chanteuse gospel Sylla Roberta



## FOOTBALL

# La professionnalisation du championnat congolais actée

C'est désormais officiel. Le professionnalisme toque à la porte du football congolais. L'accord de partenariat paraphé le 25 septembre entre la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et Avas Sport Events va soulager les clubs congolais, lesquels vont goûter aux délices du professionnalisme.

Le nouveau partenaire s'est engagé à faire du football congolais un rendez-vous sportif du Congo. Et il veut se donner les moyens pour y parvenir.

La nouvelle politique qui entre en vigueur à compter de la saison 2023-2024 présente plusieurs avantages. Le professionnalisme va à moyen et à long terme améliorer le niveau sportif des clubs, afin qu'ils soient compétitifs en compétitions africaines, élever le niveau de la sélection nationale; puis tirer la ligue 2 vers le haut. Le sponsoring sera la première source de revenus du championnat.

Les responsables d'Avas Sport Events entendent apporter leur touche pour attirer les sponsors et entreprises afin qu'ils deviennent des partenaires du football congolais. La démarche consiste à lever les fonds pour permettre d'améliorer la qualité du championnat et le rendre plus pérenne pour quelques années. Ils ont suggéré que les compétitions prennent le nom d'une entreprise. « *Le champion-*



Le président de la Fécofoot et ses partenaires paraphant l'accord Adiac

nat va avoir le nom d'une entreprise. Il y a déjà des contacts dans ce sens et qu'ils vont aboutir rapidement. Cela va libérer des fonds importants pour les clubs », ont-ils expliqué. La saison 2023-2024 est une année qui sert à poser les bases. Car celle d'après est annoncée pour tirer le plus grand bénéfice.

L'augmentation des moyens financiers de tous les clubs

congolais permettra à chacun d'eux de se développer et avoir les moyens financiers et techniques pour pouvoir former les jeunes qui sont l'avenir du football congolais.

Les engagements importants ont été pris : assurer le transport des équipes et doter en équipement tous les clubs (entraînement et match). Chacun des quatorze clubs engagés touche-

rait, par exemple, une prime de participation à hauteur de 30 millions de francs CFA en prévision de la saison 2024-2025. L'équipe championne recevra un chèque de 80 millions de francs CFA et les autres équipes engagées seront primées en fonction de leur classement. Les moyens seront aussi mobilisés pour les clubs de ligue 2 ainsi que chez les arbitres.

« *Notre football avait besoin*

*du financement parce que nos équipes sont pauvres. Par cet accord, nous allons rehausser le niveau de notre football. Ce qui nous manquait c'était les moyens. Maintenant que nous en avons, qu'est ce qui va nous empêcher d'aller de l'avant* », a commenté le président de la Fécofoot visiblement confiant.

Jean Guy Blaise Mayolas a, par ailleurs, insisté pour que les fonds mis à disposition servent réellement à payer les joueurs, le staff technique et le personnel administratif tout en souhaité une meilleure restructuration des clubs engagés. « *Les équipes qui n'auront pas de médecin, entraîneur qualifié, chargé des médias et officiers de sécurité, seront retirées de la compétition* », a précisé le président de la Fécofoot.

Le succès de ce projet, rappelons-le, ne peut se faire sans la qualité des infrastructures. Il y a un défi à relever quant à la qualité de la pelouse du Complexe sportif de Pointe-Noire.

**James Golden Eloué**

## 44ES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

# Les deux sites de compétitions séduits déjà

Les gymnases Nicole-Oba et Henri-Elendé ont fait peau neuve et sont désormais prêts à accueillir les 44es championnats d'Afrique des clubs champions de handball prévus du 28 septembre au 7 octobre à Brazzaville dans les deux versions.

Les travaux de réhabilitation des deux infrastructures sportives ont été réalisés à plus de 90%, en témoigne le constat fait, à trois jours de l'événement, par le général Serge Oboa, président du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et président de la commission de supervision de la compétition.

Ils ont été effectués en tenant compte du cahier des charges de la Confédération africaine de handball (Cahb). Tous les travaux de carrelage, de plomberie sanitaire, d'électricité, de menuiserie ont été exécutés en un temps record. Les vestiaires des joueurs et des arbitres donnent une entière

satisfaction. Les organisateurs de l'événement ont visiblement tenu compte de toutes les recommandations qui ont été faites lors de la dernière visite d'inspection des délégués de la Cahb, notamment les petits détails, comme la peinture, les bancs de touche et autres. Bref, toutes les conditions ont été créées pour que la fête de la jeunesse africaine soit belle.

« *C'est une joie que le chef ait reconnu le travail qui a été fait dans ces gymnases. Nous avons mis en place un chronogramme de travail qui nous a permis de suivre sans faille les travaux. Là où nous sommes, nous sommes à 90% de réussite parce qu'il fallait voir l'état dans lequel*



Le général Serge Oboa visitant le gymnase Nicole-Oba/Adiac

se trouvaient ces deux gymnases avant l'expertise chinoise. Quand nous avons travaillé, il y a eu un grand changement et il n'y a pas à s'inquiéter »,

a expliqué François Elion Ndouniama, premier vice-président de la commission d'organisation.

Le décor étant planté, il ne reste qu'aux représentants

congolais de mouiller le maillot, pour aller le plus loin possible dans cette compétition qui coïncide avec le cinquantenaire de la Cahb.

**J.G.E.**